

Des diplômes reconnus par l'État

Depuis sa création, l'Intec met en oeuvre et développe son savoir-faire dans la formation aux diplômes du cursus d'expertise comptable **pour toutes et tous et partout**.

Les modalités d'enseignement proposées répondent à la diversité des élèves :

La formation initiale: pour poursuivre ses études avant d'entrer dans la vie active.

L'alternance : pour associer études et pratique professionnelle, quel que soit son âge.

La formation continue : pour se former tout au long de la vie.

Les enseignements **à distance** et/ou **en présentiel**, en **cours du soir** ou en **journée**.

Les diplômes de l'expertise comptable

Pour suivre le cursus d'expertise comptable, l'Intec propose une préparation aux diplômes de l'État et de l'Intec.

Bac à bac +3

Diplôme de comptabilité et de gestion de l'État (DCG) et diplôme de gestion et de comptabilité (DGC) de l'Intec

Bac +3 à bac +5

Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) de l'État et diplôme supérieur de gestion et de comptabilité (DSGC) de l'Intec

Après un stage de 3 ans en cabinet d'expertise comptable

Diplôme d'expertise comptable (DEC)

Les diplômes universitaires

Bac+2

DUT Gestion des entreprises et des administrations, option finance-comptabilité. Le DUT GEA permet former les étudiants aux différents domaines liés à la gestion d'une organisation

Bac+3

Licence 3 Comptabilité, contrôle, audit (CCA). Cette troisième année de licence permet d'acquérir une formation dans les disciplines fondamentales des métiers de la comptabilité, de la finance, du contrôle de gestion et de l'audit.

Bac +3

Licences professionnelles Métiers de la comptabilité. Ces licences professionnelles ont pour objectif de former des gestionnaires comptables opérationnels spécialisés dans un secteur ou un domaine de compétences.

Bac + 5

Master Comptabilité, contrôle, audit (CCA). Diplôme national délivré par le Ministre de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le master CCA permet d'élargir sa formation de l'expertise comptable vers d'autres thématiques et réflexions de comptabilité approfondie.

Les formations spécifiques

L'institut propose d'autres formations qui répondent aux attentes des professionnel-le-s qui souhaitent poursuivre des études sur une année en se spécialisant dans un domaine de compétence spécifique. Ces formations sont toutes reconnues par la profession comptable (Ordre des Experts-Comptables, la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et la Fédération Internationale des Experts-Comptables Francophones).

Des formations certifiantes pour se spécialiser avec un niveau bac +3 à bac +5.

Finance de marché

Audit et contrôle légal des comptes

Comptabilité internationale

Gestion comptable et financière des collectivités territoriales

Gestion des associations

Audit des systèmes d'information

Gestion des risques et financement des opérations de commerce à l'international

Des formations qualifiantes pour développer des compétences liées à l'exercice des métiers de la comptabilité, sans aucun diplôme requis.

Formation complémentaire :

UE 786 Mathématiques appliquées à la gestion

Besoin d'information ?

Pour toute question d'ordre général, le service accueil-orientation vous répond :
les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 17h30
les jeudis de 9h à 18h30 en période d'inscription

Tél. : 01 40 27 25 38

intec_accueil@lecnam.net

Intec - 3e étage - 40 rue des Jeûneurs - 75002 Paris

[+ S'inscrire](#)

Consultez le catalogue des formations

[Les diplômes et certificats](#)
[Les unités d'enseignement](#)
[Les stages](#)

En savoir plus

[Débouchés, perspectives des métiers de la comptabilité](#)

Le cursus de formation en image

[Consulter le schéma des études comptables de l'Intec.](#)

Vous souhaitez retirer votre diplôme ?

Téléchargez et complétez le formulaire de demande de diplôme.

[Diplôme du DGC](#)
[Diplôme du DSGC](#)

<http://intec.cnam.fr/des-diplomes-reconnus-par-l-etat-233596.kjsp?RH=DiploForm>